

RAPPORT DE SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT 1

Titre de la thèse : Apprentissage Automatique et Extrêmes pour la Détection d'Anomalies

Prénom et nom de l'auteur : M. Nicolas GOIX

Nicolas Epoix a prenté de façon très claire et pédagogique un choix judiceix de ses montreuses contributions. De est parvenir à s'abstraire des aquets les plus techniques de ses travaux pour en diagrap les idées principales et les contributions les plus majnifications. Se jung tient à mailiquer l'originalité de l'apprehe de Monneire époix, qui a reuni à établir des biens entre la théorie des naleurs entremes, l'apprentissage statistique et l'apprehe non arymptotique des processes empriques. Le jung a particulièrement apprécié so capacité à travauller avec des concepts théoriques et les traducis sous fame d'algorithmes avoi une conflicité maîtrisée.

Nicolas époix a répordu avec précision, recul et primense aux montreus questions du jung. Elite partie de l'exercise a montré que le candidat fait inventistablement peuve de curissone intellectuelle et ne se prive par d'explorer de multiples directions de recherche.

Pour toutes us raisons, le jung unanime warme que Ricolas époix possible toutes les qualités requires pour devenir un excellent onseignant-chercheu et, en consequence lui descerne le grade de douteur de Eclécon Pario Tente.

Fait à Paris, le 28 novembre 2016

Le Président du jury :

Le Rapporteur de soutenance (si distinct du président) :

DIGIM

Les Rapporteurs (si membres du jury) :

Les Examinateurs :

Le(s) Directeur(s) de Thèse :

-815

1 En cas d'avis défavorable sur la reproduction de la thèse, les principales corrections demandées doivent être signalées dans le rapport de soutenance



AUTORISATION DE SOUTENANCE D'UNE THESE DE DOCTORAT

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la délivrance du diplôme national de doctorat, et au vu de l'avis des rapporteurs Nicolas GOIX est autorisé à soutenir une thèse intitulée :

«Apprentissage automatique et extrêmes pour la détection d'anomalies»

Président :

Rapporteurs:

Stéphane Boucheron

Professeur

Université Paris Diderot, Paris

Stéphane Girard

Directeur de Recherches

Inria Grenoble Rhône-Alpes, Montbonnot

Examinateurs: Gérard Biau

Professeur

Université Pierre et Marie Curie, Paris

Jean-Philippe Vert

Directeur de Recherches

Mines ParisTech, Paris

Alexandre Gramfort

Maître de Conférences

Télécom ParisTech, Paris

<u>Directeurs de thèse</u>: Stephan Clémençon Professeur

Télécom ParisTech, Paris

Anne Sabourin

Maître de Conférences Télécom ParisTech, Paris

Fait à Paris, le 02/11/2016

Yves POILANE

P/o Alain SIBILLE Directeur de la Formation Doctorale



PROCES VERBAL DE SOUTENANCE

LE JURY:

Président :

Rapporteurs:

Stéphane Boucheron

Professeur

Université Paris Diderot, Paris

Stéphane Girard

Directeur de Recherches

Inria Grenoble Rhône-Alpes, Montbonnot

Examinateurs: Gérard Biau

Professeur

Université Pierre et Marie Curie, Paris

Jean-Philippe Vert

Directeur de Recherches

Mines ParisTech, Paris

Alexandre Gramfort

Maître de Conférences

Télécom ParisTech, Paris

Directeurs de thèse : Stephan Clémençon Professeur

Télécom ParisTech, Paris

Anne Sabourin

Maître de Conférences Télécom ParisTech, Paris

a assisté à la soutenance de thèse intitulée Apprentissage Automatique et Extrêmes pour la Détection d'Anomalies, présentée par :

Nicolas GOIX

né le 30 juillet 1989 à Clamart (France) de nationalité française

Le jury, après délibération, a décidé, conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la délivrance du diplôme national de doctorat :

☐ L'ajournement

🛛 L'admission

au grade de Docteur de Télécom ParisTech, dans la spécialité : Signal et Images

Fait à Paris, le 28 novembre 2016

Le Président :



AVIS DU JURY SUR LA REPRODUCTION ET LA DIFFUSION DE LA THESE

«Apprentissage Automatique et Extrêmes pour la Détection d'Anomalies»

| Spécialité : | | Signal et Images |
|-----------------------------|---|------------------------------------|
| Prénom et nom de l'auteur : | | M. Nicolas GOIX |
| Président | du jury : | |
| Date de la soutenance : | | 28 novembre 2016 |
| Reproduct | ion de la thèse soute | enue¹: |
| × | Thèse pouvant être reproduite en l'état. | |
| | Thèse pouvant être reproduite après corrections visées par le directeur de thèse, au maximum trois mois après la soutenance | |
| | Thèse nécessitant des modifications majeures conditionnant l'attribution du diplôme, à soumettre au président du jury ou à son délégataire désigné au maximum trois mois après la soutenance ² | |
| Confidenti | alité : | |
| | Thèse devant faire l'objet d'une diffusion restreinte ou différée pour des contraintes de confidentialité ou de propriété industrielle ou intellectuelle | |
| Le cas éch | néant, nom du memb | ore du jury, délégataire désigné : |
| Signature | du président du jury | Bian Opnir. |

¹ Cocher une des cases

² Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la délivrance du diplôme national de doctorat